

POLITIQUE PUBLIQUE

LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS EN MONTAGNE : BOÎTE À OUTILS POUR LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES ALPINS

Auteurs : **Pôle alpin d'étude et de recherche pour la prévention des risques naturels (PARN)**

Ont contribué : **Benjamin Einhorn**, directeur ; **Carine Peisser**, chef de projet SDA ; **Olivier Cartier-Moulin**, collaborateur GIRN ; **Jean-Marc Vengeon**, chargé de mission transversal.

La gestion intégrée des risques naturels (GIRN) privilégie une approche globale et territorialisée permettant de relier l'ensemble des temps de gestion des risques sur un territoire, de la prévention à la gestion de la crise. Les risques sont ainsi appréhendés comme un des enjeux de développement du territoire, et non plus seulement comme une contrainte physique ou réglementaire.

L'ENJEU DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS EN MONTAGNE

Des risques spécifiques

Les territoires alpins sont confrontés à des phénomènes naturels variés (mouvements de terrain, avalanches, crues et laves torrentielles) qui peuvent être aléatoires, rapides et de forte intensité, susceptibles non seulement d'occasionner des dégâts matériels importants, mais aussi de mettre en danger les populations, locales comme touristiques. Ces territoires présentant des formes de vulnérabilité spécifiques (urbanisation de fond de vallée et de pente, fort besoin d'accessibilité/risque d'isolement, économie touristique saisonnière, etc.) se doivent d'envisager et d'apporter des réponses de gestion et de prévention des risques naturels adaptées.

Qu'est-ce que la GIRN ?

Le besoin de mettre en place une gestion intégrée des risques naturels est exprimé par de nombreux acteurs locaux de la gestion des risques rencontrant des difficultés dans leur quotidien ou à l'occasion de crises : déficit de coordination dans l'action, de vision et de planification sur le long terme, d'approches globales et partagées au niveau local...

Par « gestion intégrée », on entend la prise en compte continue et simultanée de l'ensemble des aspects du cycle de gestion des risques naturels (Fig. 1), en recherchant un effet de synergie et de décloisonnement. L'enjeu de ce type de démarche est d'augmenter l'efficacité générale du système de gestion des risques dans ses composantes technique, financière et organisationnelle.

Le passage à une gestion intégrée des risques naturels nécessite :

- ▶ de décloisonner les différentes étapes de gestion : prévention, préparation, alerte, gestion de crise, réparation ;
- ▶ de mettre en œuvre une approche globale en terme de thématique (approche multirisque), d'emprise géographique (échelle d'un bassin de risque) et de solution à mobiliser (planification, réduction de la vulnérabilité, protection, culture du risque) ;

- ▶ d'améliorer la synergie des échelons d'intervention État/région/département/EPCI/commune.

Concrètement, cela repose sur la coordination continue des acteurs concernés par les différents volets de la gestion des risques, qui permet d'améliorer l'efficacité des décisions en intégrant une palette plus complète d'objectifs et de contraintes, voire d'éviter des contradictions.

En favorisant une prise en compte le plus en amont possible des risques naturels dans la planification, la GIRN s'inscrit ainsi dans le référentiel du développement soutenable des territoires dans ses composantes économique, environnementale et sociale.

LES TERRITOIRES ALPINS DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS (TAGIRN)

Passer d'une approche segmentée à une approche intégrée s'inscrit dans le temps long et requiert des étapes d'expérimentation.

Entre 2009 et 2015, le Pôle alpin d'études et de recherche pour la prévention des risques naturels (PARN) a ainsi coordonné et soutenu dans leurs actions un réseau de cinq « sites pilotes » qui se sont engagés, sur la base d'autodiagnostic, pour faire émerger des dynamiques locales et des pratiques nouvelles



de gestion des risques naturels co-construites avec les acteurs locaux.

Suite à cette phase d'expérimentation, la nouvelle programmation CIMA-POIA¹ 2015-2020 permet de poursuivre le développement de la GIRN dans les Alpes (Fig. 2 ; Tab. 1) en accompagnant les territoires alpins de gestion intégrée des risques naturels (TAGIRN) dans des programmes d'actions qui favorisent une approche plus systémique de la gestion des risques naturels en impliquant l'ensemble des acteurs et usagers du territoire.

Les actions mises en œuvre et les méthodes et outils innovants développés au sein de ces programmes de GIRN constituent progressivement un catalogue d'expériences et de bonnes pratiques, dont l'encadré suivant donne quelques exemples concrets².

Parallèlement aux actions directement réalisées sur chacun des TAGIRN, l'animation d'ateliers techniques avec les acteurs scientifiques permet à la fois de trouver des solutions aux problèmes spécifiques de chaque territoire et d'assurer un partage d'expérience au sein du réseau, avec pour objectif la transférabilité des actions innovantes mises en œuvre vers d'autres territoires.

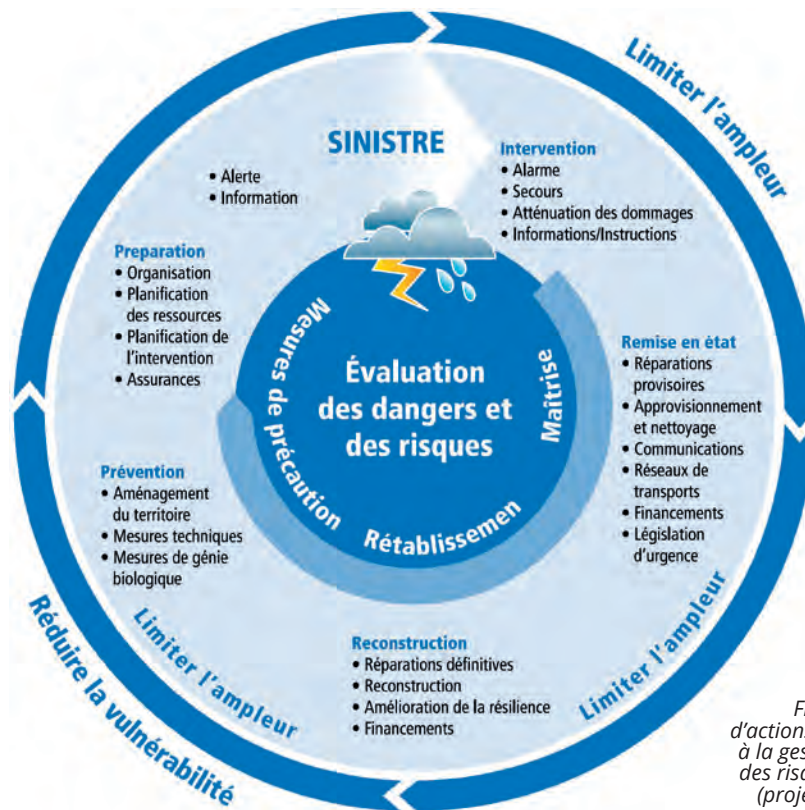


Fig. 1 : Éventail d'actions concourant à la gestion intégrée des risques naturels (projet ClimChAlp)

Pour appuyer ces démarches locales, des projets de recherche-action, associant scientifiques et acteurs locaux, peuvent être initiés dans le cadre du réseau « Science-Décision-Action pour la prévention des risques naturels dans les Alpes » (SDA)³. Ancrés dans des territoires alpins, notamment des TAGIRN, ils permettent d'améliorer les connaissances et de développer des méthodes et outils innovants à vocation

opérationnelle, en réponse aux besoins exprimés localement, par exemple, l'évaluation de protocoles d'information préventive (projet I2PRI), ou la mise au point d'un système d'instrumentation à bas coût de mouvement de terrain pour l'aide à la décision (projet SIMOTER). En outre, des séminaires du réseau SDA avec des élus locaux contribuent au débat public et à la mise à l'agenda politique de la gestion intégrée des risques.

MIEUX CONNAÎTRE LES RISQUES SUR LE TERRITOIRE :

- ▶ Méthodologie de diagnostic de la vulnérabilité des équipements touristiques et du réseau routier exposés aux crues et inondations, accompagné de préconisations de réduction [Baronnies provençales]
- ▶ Base de données et méthodologie de diagnostic simplifié pour l'entretien des ouvrages de protection [vallée de Chamonix]

Développer la mémoire et la culture du risque :

- ▶ Cartographie participative des enjeux du territoire sur maquette 3D pour impulser un dialogue sur les risques avec les citoyens [Bourg-Saint-Maurice ; vallée de la Clarée] (Fig. 3)
- ▶ Campagnes d'information préventive sur les risques naturels à destination des publics locaux et touristiques :
 - clips vidéo sur les risques été/hiver [vallée de la Maurienne]

- documents de vulgarisation sur les crues [Baronnies provençales]

- ▶ Soirées-débats de plein air sur la thématique de l'acceptation des risques en montagne [Briançonnais]
- ▶ Pièce de théâtre pour la commémoration de crues historiques [Queyras]

Mieux se préparer à gérer les événements :

- ▶ Outil cartographique intercommunal de gestion intégrée des événements en phase de vigilance et de crise [Briançonnais]
- ▶ Outil d'alerte en masse des populations [vallée de Chamonix]


Améliorer la gouvernance des risques :

- ▶ Animation de démarches de concertation technique locale entre acteurs de la gestion des risques territoriaux, services de l'État et associations locales [vallée de la Maurienne]

1 : CIMA : convention interrégionale du massif des Alpes ; POIA : programme opérationnel interrégional du massif des Alpes. 2 : loi du 7 décembre 2016 insérant l'article 106/1 dans la loi du 13 juin 2005 sur les communications électronique / Arrêté royal du 23 février 2018 relatif à l'envoi d'un message texte court en cas de danger imminent ou de catastrophe majeure (M.B. 22/03/2018).

2 : détails sur le portail de capitalisation : <http://risknat.org/girn>

3 : informations sur le réseau, les projets et les séminaires SDA : <http://risknat.org/science-decision-action/>

Sites pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) 2009-2014		
	Arlysère : Syndicat intercommunal	2011-2012
	BSM : commune de Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs	2009-2012
	PGBEQ : Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras	2009-2014
	SMBP : Syndicat Mixte des Baronnies Provençales	2012-2014
	SPM : Syndicat du Pays de Maurienne	2009-2014
Territoires Alpains de Gestion Intégrée des Risques Naturels (TAGIRN) 2015-2020		
TAGIRN en cours		
	CCVCMB : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc	2016-2019
	PETR BEGQ : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras	2016-2019
	PNRBP : Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales	2016-2019
Territoires candidats à l'appel à propositions POIA 2017		
	SMIGIBA : Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents	Candidat
	CCHVVA : Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon « Sources de lumière »	Candidat
	CCUSP : Communauté de communes de l'Ubaye Serre-Ponçon	Candidat
	PVAM : Pays Vallées d'Azur Mercantour	Candidat
	SMIAGE : Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau / EPTB maralpin	Candidat

Tab. 1 : Territoires alpins de GIRN



Fig. 3 : Maquette participative « vulnérabilité » à Névache (05)

Le dernier en date portait sur le thème de l'enclavement des vallées alpines par les risques naturels.

« L'animation d'ateliers techniques avec les acteurs scientifiques permet à la fois de trouver des solutions aux problèmes spécifiques de chaque territoire et d'assurer un partage d'expérience au sein du réseau »

PERSPECTIVES

Au cours des deux dernières programmations interrégionales (2007-2013 et 2014-2020), des territoires pilotes du massif alpin ont développé des pratiques locales novatrices et reproductibles de gestion intégrée des risques naturels en montagne, permettant de décloisonner les temps de gestion.

Cette approche intégrée permet l'appropriation locale et collective des enjeux et le développement d'une vision globale, dynamique et inscrite dans la durée de l'action préventive, à l'échelle des bassins de risques montagnards, favorisant l'intégration de la résilience des territoires au cœur de l'action publique.

Dans le contexte actuel de changement global (restrictions budgétaires, réorganisation des collectivités, impacts du

changement climatique), ces pratiques émergentes apparaissent de plus en plus nécessaires dans les territoires de montagne. Elles sont préconisées au niveau de la macrorégion alpine⁴ et au niveau national sur l'ensemble des massifs français, par exemple avec les démarches STEPRIM⁵.

Sur le massif alpin, l'enjeu est aujourd'hui d'assurer la poursuite et le développement de la GIRN, à travers son inscription dans les politiques publiques et dans les futures programmations budgétaires.

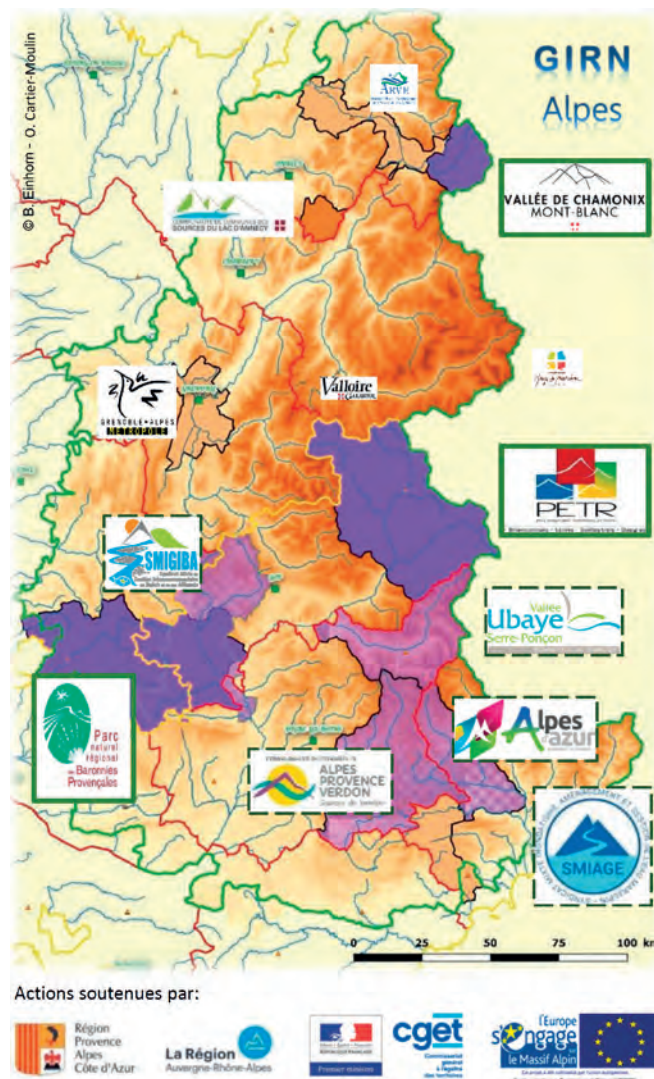


Fig. 2 : TAGIRN actifs et candidats à l'opération

4 : <http://risknat.org/eusalp-suera/>

5 : Courtray V. (2017) : appel à projets « Stratégie territoriale pour la prévention des risques naturels en montagne (...) ». Risques Infos #36, 01/2018.